

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE  
14, rue Drouot (Paris 9)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Republicain du soir

5 centimes - PARIS ET DEPARTEMENTS - 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2)  
Téléph. : CENTRAL 90-63

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.  
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
14, rue Drouot, Paris (9)

## L'Italie et la Guerre La politique du Saint-Siège

M. Louis Campolngi, l'éminent publiciste italien, dénonce les intentions politiques de Benoit XV et nous met en garde contre elles

Pour avoir combattu avec force en faveur de l'intervention italienne et du rapprochement des deux grandes nations latines et latines, notre excellent confrère M. Louis Campolngi a été furieusement attaqué, non seulement par les gazettes papales et autrichiennes de la péninsule, mais par la Croix de Paris. Nous lui avons demandé d'exposer dans le Bonnet Rouge les idées qui lui ont valu la haine des cléricaux.

Le correspondant parisien du Secolo et du Messagero, qui est l'un des premiers journaux de l'Italie et l'un de ses meilleurs écrivains, nous a répondu par l'article suivant :

Quelle est la politique du Saint-Siège en ce moment et quelle est son attitude vis-à-vis de la France ?  
Jamais le Saint-Siège n'a été plus actif qu'aujourd'hui. Il cherche à profiter le plus possible des événements actuels. Le pape Benoît qui est un pape finement politique, n'a qu'un but : obtenir, en renouant aux irrésistibles menaces temporelles, — une sorte d'investiture juridique du Saint-Siège, faire du Saint-Siège une sorte de Religion-Etat, d'Etat immatériel, spirituel.

Pour réaliser ce projet, le Pape s'efforce : 1° de servir d'intermédiaire entre les belligérants pour le persuader de signer la paix ; 2° de se faire admettre — le moment venu — à la conférence de la Paix.  
D'ici la nécessité d'être d'accord avec toutes les puissances en guerre, d'être dans la condition de ce député, qui, étant rentré dans un café et ayant vu deux électeurs qui jouaient, leur souhaiter de beaucoup de désinvolture : — Bonne chance. — A qui ? demandèrent les joueurs. — A tous les deux, répondit-il.

Le pape a déjà travaillé l'Allemagne et l'Autriche, qui lui ont promis tout leur concours ; il a accepté, pendant la guerre, un représentant provisoire de l'Angleterre, que cependant il hait (le collègue irlandais à Rome est un foyer d'anglophobie et son directeur était le meilleur ami du ministre de Prusse auprès du Vatican) ; et maintenant il cherche à se rapprocher de la France, sans oublier la Belgique.

Envers la France, il a suivi ce système dont je parlais précédemment dans la correspondance au *Messagero* et au *Secolo* qui a fait bondir toute la presse catholique italienne. Voici en quoi consiste ce système : il n'y a pas de polémique entre les journaux français au sujet des relations du Saint-Siège avec la France, dont les journaux ou les agences du Vatican ne se servent pour prétendre que les polémiques sont inspirées et encouragées par le gouvernement français, désireux de se rapprocher du Saint-Siège. Un catholique français un peu notoire vient pas à Rome sans passer pour avoir reçu du gouvernement de la République une mission officielle auprès du pape.

Je n'ai pas dit, ainsi que la *Croix* l'a prétendu, que tous ces manèges aient impressionné la Démocratie italienne : c'est à M. Goffredo Bellonci, rédacteur néo-catholique du conservateur *Giornale d'Italia*, que j'ai fait allusion, en écrivant qu'une politique comme celle que la presse cléricale prête à la France n'aurait pas les sympathies de l'opinion italienne. Ce sont les conservateurs eux-mêmes et non les Français-Maçons et les Démocrates — qui s'expriment ainsi ! Ce qui est bien plus important (Voir le *Giornale d'Italia* du 8 octobre, troisième page, sixième colonne) Et il est tout à fait naturel qu'il en soit ainsi. Quel est, en effet, l'italien qui pourrait admettre l'existence, en Italie, d'un Etat dans l'Etat ?

Mais la *Croix* affirme que le concours des catholiques italiens est indispensable à la bonne amitié franco-italienne. Vraiment ? Est-ce que ce concours a été nécessaire pour déterminer l'Italie à se mettre aux côtés de la France dans cette guerre, et pour faciliter la reprise des bonnes relations franco-italiennes ? Non. L'Italie a déclaré la guerre contre la papauté catholique ; elle s'est rapprochée de la France contre la volonté de catholiques ; elle peut donc continuer la guerre et rester l'amie de la France sans les catholiques.

A part ça, le gouvernement français est parfaitement libre de suivre vis-à-vis du Vatican la politique qui lui semble la meilleure. Les démocrates italiens ne s'opposent d'aucune façon à lui imposer

leur volonté et se bornent à rappeler son attention sur les dangers qu'il y aurait pour l'Italie si le rapprochement de la France avec le Vatican servait à faciliter la réalisation du plan du pape, qui consisterait, ainsi que je l'ai déjà dit, à faire reconnaître dans le Saint-Siège une sorte d'Etat-religion ; ce qu'aucun Italien digne de ce nom ne saurait admettre.

Ce sont, au contraire, les cléricaux qui inspirent la *Croix* qui mettent des conditions à leur concours au rapprochement franco-italien ; ce sont eux qui déclarent tous les jours (et ceci c'est la substance de l'article de la *Croix*) : si la République désire notre amitié, elle doit passer sous les fourches caudines du retour au Concordat.

La différence entre nous, les démocrates, et eux, les cléricaux, est donc celle-ci : tandis que nous nous bornons à indiquer au gouvernement français quels sont les vœux et les intérêts de notre pays vis-à-vis du Vatican, pour qu'il puisse ne pas les éluder ou les froisser. Les cléricaux se livrent à une sorte de chantage politique qui n'est pas dans nos habitudes. La mesure de notre sincérité et de la leur, la voici : Les démocrates ont toujours affirmé, même lors que les relations franco-italiennes n'étaient pas encore interrompues, leur amitié pour la France. Il est, en effet cinquante ans que mon journal le *Secolo* affirme la nécessité d'une entente étroite, intime, durable, entre les deux nations sœurs.

Les catholiques, au contraire, ont toujours traité, même aux jours des bonnes relations entre la France et le Saint-Siège, à renforcer la Triple alliance et, lorsque la France a été attaquée et envahie, ils ont fait tout leur possible pour empêcher l'Italie de venir en son secours.

C'est que notre amitié pour la France est inspirée, d'abord par l'intérêt que l'Italie a de marcher la main dans la main avec sa voisine, et ensuite par des sentiments permanents et supérieurs aux contingences passagères de la politique : les liens du sang, l'affinité des langues, la communauté des traditions. Les cléricaux italiens, qui placent l'Eglise avant tout, n'ont pas su oublier, avant le 24 mai, qu'au dessus de la France hérétique, maçonnique, républicaine, il y avait la France, défendant, avec sa propre existence, le droit violé et la justice foulée aux pieds par le barbare.

Nous ne demandons à la France pour être ses amis que, tout en usant de sa liberté en ce qui concerne ses relations avec le Saint-Siège, elle respecte les sentiments que tous les bons Italiens ont hérités des générations qui ont fait notre indépendance : les cléricaux mettent comme condition à leur amitié pour la France, que celle-ci ait à subordonner sa politique à leur volonté : ou avec le pape ou contre nous ! Nous demanderions, le cas échéant, à la France, de ne pas entraver, même indirectement, notre politique vis-à-vis du Vatican ; les cléricaux voudraient se mêler directement à la politique de la France.

Nous parlons en patriotes : ils parlent tout simplement en cléricaux. Voilà la différence.

Louis CAMPOLNGI.

## Paul Hervieu

La nouvelle de la mort de Paul Hervieu a consterné non seulement le monde des lettres, où il laisse d'unanimes regrets, mais aussi les milieux républicains. Littérateur au talent puissant, écrivain vigoureux et psychologue subtil, Hervieu n'a jamais cessé de protester, dans ses œuvres dramatiques, contre les injustices du Code et les duretés de certaines lois. Dans toutes ses œuvres, et notamment dans *La Loi de l'Homme*, *Le Réveil*, *Les Femelles* et *Le Décalogue*, Paul Hervieu exprime ses généreuses opinions.

Il n'a pas toujours été littérateur. Inscrit d'abord au barreau, il devint ensuite diplomate et fut envoyé au Mexique en qualité de secrétaire de légation. Quand il revint en France, c'était à l'époque de la Grande Affaire. Paul Hervieu fut de ceux qui défendirent la Vérité et la Justice. Les hommes de droite ne lui ont jamais pardonné son droitisme, et lui ont toujours fait grief d'avoir écrit des pièces sociales à tendances nettement démocratiques.

Nous nous inclinons très respectueusement devant le grand écrivain qui vient de mourir.

## FINISSEZ-EN

— Ça y est ! Le cabinet est par terre.  
— Vous m'avez déjà dit ça, il y a huit jours.  
— Cette fois, c'est sérieux.  
— Et nous aurons, comme informé?...  
— Un ministère Briand.

— Vous savez, ça ne va pas pour les Affaires étrangères...  
— Ah !  
— Pichon refusé comme un beau diable. Briand aussi. Et puis, il y a l'Elysée... ! Ah ! l'Elysée !

— Viviani démissionne.  
— Encore !  
— C'est pour demain matin.  
— Et qui prend la suite ?  
— Mais, Viviani... C'est entendu avec Poincaré. On rappelle Viviani ; on met Briand aux Affaires étrangères ; Guis-t'hau à la Justice ; Pau à la Guerre...  
— Pau à la guerre !...  
— Oui, Pau. On avait offert à Galliéni, mais le vieux renard a refusé. Alors on a pensé à Pau.

— Et c'est pour demain ?...  
— Pour demain. Cette fois, c'est sûr.

— Vous savez la nouvelle ?  
— Vous voulez dire le bateau ! Tenez, j'y vais et aller aussi de mes petits tuyaux : Viviani reste. Il appelle Cambon aux Affaires étrangères...  
— Erreur ! Briand n'en veut pas !  
— Alors, Doumergue...  
— Vous voulez rire : et l'emprunt turo ?  
— Alors...  
— Vous n'y êtes pas. Le ministère de Berlin, le voilà : Briand, Clemenceau, Barthou, Caillaux...  
— Vous êtes fou : Barthou avec Caillaux !...  
— Oui, oui, c'est tout cuisiné : ils se sont vus. D'ailleurs, pour faire équilibre et bien marquer la volonté d'union sacrée, Pion et Denys Cochin.

— Ah ! ah !

— Cette fois, c'est couru.  
— Vous oubliez que vous me l'avez déjà fait.  
— Non ! non ! c'est sérieux. Il n'y a qu'un empêchement possible...  
— Ah ?...  
— Oui, les socialistes, qui ont décidé, en comité secret, de voter en bloc contre Barthou.  
— Vous voyez bien...  
— Il y a bien aussi Clemenceau qui ne veut pas de Barthou et de Briand. Vous comprenez que le Tigre ne leur pardonnera pas de l'avoir poignardé en...  
— Et les potins vont ainsi leur train. Chaque heure apporte un ragot nouveau. Et de vilaines gaites vous soufflent dans le tuyau de l'oreille : « Faut-il que ça aille mal pour que personne ne veuille prendre la suite de Delcassé... Est-ce qu'on ne va pas en finir ? Le gouvernement ne se rend-il pas compte du déplorable effet d'une pareille situation ?  
— En vérité, il est temps qu'on mette un terme à la comédie.  
— Si M. Viviani reste, qu'on le dise. S'il conserve le portefeuille des Affaires étrangères, qu'on le dise aussi. S'il faut un nouveau ministre, qu'on le trouve. Si M. Viviani renonce au pouvoir, qu'il démissionne sur le champ. A prolonger des fantaisies dont nos ministres eux-mêmes semblent se faire un jeu, on porte un coup sérieux à la dignité et à l'autorité du régime parlementaire — ce qui ne serait peut-être pas très grave — mais aussi à la sérénité de la nation — ce qui l'est beaucoup plus !

Miguel ALMEREYDA

## Pas de Grise

Les ministres se sont réunis en conseil de cabinet. Ils n'ont pas envisagé l'hypothèse d'un remaniement du ministère.

## Le Statut de la Presse

La commission de législation a adopté définitivement la proposition de M. Paul-Meurier tendant à donner à la presse un régime définitif pendant la durée de la guerre. En voici le dispositif :

Article premier. — En temps de guerre, le texte de chaque feuille ou livraison d'un journal ou écrit périodique, doit être, avant toute publication, communiqué à l'autorité publique suivant les règles prescrites par l'article 1052 de la loi du 29 juillet 1881.

Art. 2. — Le ministre de l'Intérieur à Paris et dans le département de la Seine, les préfets dans les autres départements, ne pourront intervenir que la seule publication d'articles ou informations d'ordre militaire ou diplomatique qui seraient de nature à nuire à la défense nationale, et notamment la publication de renseignements autres que ceux qui seraient communiqués par le Gouvernement et par le commandement sur les mouvements de troupes et les opérations militaires sur terre et sur mer.

Art. 3. — Il est interdit de distribuer un journal ou écrit périodique, sans avoir accompli la formalité ci-dessus prescrite ou d'insérer dans ledit écrit, malgré l'interdiction faite dans les conditions de l'article précédent, des informations et renseignements intéressant la défense nationale.

Il est également interdit de publier des informations et renseignements de la nature indiquée à l'article 2 ci-dessus, par l'un quelconque des moyens énoncés à l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881.

Art. 4. — L'introduction en France, la circulation et la mise en vente ou distribution de journaux, brochures, écrits ou dessins de toute nature, publiés à l'étranger, pourra être interdite par simple arrêté du ministre de l'Intérieur.

Art. 5. — La répression des infractions prévues par la présente loi sera poursuivie conformément aux règles tracées par les articles 42, 43 et 44 de la loi du 29 juillet 1881.

Les auteurs et complices desdites infractions seront passibles d'une amende de 1.000 à 5.000 francs et d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive par le même journal et dans les cas prévus par l'article 58 du Code pénal, les tribunaux pourront, suivant la gravité du délit, prononcer la suspension du journal ou écrit périodique pour un temps qui ne pourra excéder deux mois, ni être moindre de deux jours.

Tous journaux, écrits périodiques ou non périodiques, dessins, affiches, etc., incriminés, ayant servi à commettre les délits prévus par la présente loi, seront pénalement saisis ou arrachés.

La destruction en sera ordonnée par le jugement de condamnation.

Art. 6. — Toutes les infractions à la présente loi seront de la compétence exclusive de la juridiction correctionnelle.

L'article 463 du Code pénal sera toujours applicable.

Les dispositions de l'article 9 n. 4 de la loi du 9 août 1849 concernant l'interdiction des publications demeurent expressément abrogées.

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

La lutte s'est poursuivie pied à pied en Champagne au centre de l'ouvrage de la « Courtine », avec des fluctuations de peu d'étendue.

La résistance opiniâtre de nos troupes et leur retour offensif immédiat ont brisé l'effort des contre-attaques ennemies.

Une attaque brusquée au nord-est de Massiges nous a rendus maîtres d'une tranchée allemande à proximité des positions que nous avons récemment conquises.

ARMÉE D'ORIENT  
Dans la journée du 25 octobre, les Bulgares ont attaqué sur tout le front les forces françaises occupant la région de Stroumitza ; ils ont été complètement battus.

Les informations d'après lesquelles les Français auraient été rejetés sur la rive droite du Vardar sont fausses.

## Un militant du Livre vient de mourir

L'humanité nous apprend ce matin la mort d'un militant syndicaliste bien connu, le citoyen Sargent, ex-secrétaire du Syndicat typographique parisien.

Mobilisé dès le début des hostilités, il ne devait pas voir la fin de la guerre au cours de laquelle sa santé se trouva fortement ébranlée. Transféré dans une maison de santé, à Maréville, près de Nancy, il est mort dimanche.

## Le Matamore

Léon Daudet, qui était resté calme quelques jours, traverse une nouvelle crise d'agitation.

C'est sans doute l'effet des orages de la semaine, effet bien connu de tous les aliénistes.

De nouveau, le gros frère de Tartarin fait le crâneur et lance des défis. Il agit ses petits bras trop courts de pingouin à bec crochu. Il souffle et il sue. Et de sa voix qu'il gonfle, il crie.

Il crie des injures, de moines et monotones injures, dont le perpétuel retour laisse supposer que le bonhomme a perdu le dictionnaire de synonymes qui est sa machine à penser.

Puis, des menaces, il passe au défi. Il feint de s'indigner : le directeur du *Comptoir d'Escompte* ne daigne pas le poursuivre par devant les tribunaux...  
Il y a eu un homme, une victime de ses diffamations, qui fut assez candide pour le poursuivre : c'est M. Zouckermann.

Mais alors, loin de faire la preuve de ses accusations comme on l'y invitait, tu t'es défilé, tu as invoqué la prescription pour esquiver les débats publics que tu réclamais à grands cris.  
Et tu t'imagines maintenant qu'on va s'y laisser reprendre ?

## Y a-t-il trop de Ministres ? Les facéties de M. Peytral

Un assemblage d'Agriculture, de Beaux-Arts et d'Instruction publique, cela constitue, pour M. Peytral, le type du parfait ministère

Cette fois, il est difficile de demeurer sérieux. D'abord, les circonstances ne s'y prêtent guère. On rencontre, dans quelques ministères — ne l'effarouche pas, moribonde Abastasia, je ne dirai pas lesquels, — des visages longs d'une aune. Et ce n'est pas en songe que j'ai entendu des voix sous-ministérielles me répondre douloureusement :  
— Ce que nous ferons ?... Vous le demandez à nos successeurs...  
Nous en sommes là : on respire la crise partout, et j'ai fini par m'imaginer, en continuant mes quotidiennes promenades, que je rendais des visites de condoléances.

Qu'on ne m'en veuille donc pas si j'éprouve, maintenant, le besoin de m'échapper, de rire, de m'esclaffer, et surtout de ne pas songer aux successeurs éventuels.  
D'ailleurs, en principe, les ministres se suivent et se ressemblent : on a tenu avec ceux-là : on tiendra bien avec d'autres. Si le grand Jolot — poilu parmi les poilus — se faisait journaliste, il ne manquerait pas d'écrire simplement :  
— Vous en faites pas, ça se tasserà.

## Un plaisant amalgame

Ça se tasserà. Que ce soient ces ministres-ci ou d'autres que M. Peytral veuille désigner, il importe peu. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir ce que vaut, théoriquement l'organisation gouvernementale.

Qu'on ne nous en veuille pas si dans cette enquête que nous voulons sérieuse, nous trouvons aujourd'hui matière à nous divertir.

Ce n'est pas nous, c'est l'honorable M. Peytral qui a imaginé cette alliage fantaisiste et quelque peu imprévu de l'Agriculture, des Beaux-Arts, et de l'Instruction Publique. Vous ne saisissez pas le rapport qui existe entre ces trois départements ? J'avoue que cela m'échappa autant qu'à vous. Comment un ministre sera-t-il assez compétent pour s'occuper à la fois de la culture des betteraves et des théâtres subventionnés ?

Est-ce pour ramener les peintres à la nature que M. Peytral les fait voisiner avec ces messieurs du Mérite agricole ?  
Après tout, il y a peut-être une ombre d'explication, quelque chose comme un fil de la Vierge, pour nous conduire dans le dédale des improvisations sénatoriales. Je sais des peintres qui excellent dans la reproduction fidèle des escarboucles ; ceux-là seront peut-être pas trop déplacés à l'Agriculture...

## La réorganisation de l'enseignement

Soyons sérieux, malgré M. Peytral, et examinons le travail qui incombe, depuis la guerre, aux deux ministres et au sous-secrétaire d'Etat, dont l'honorable sénateur trouve qu'ils sont trop de deux.

L'activité du ministre de l'Instruction publique, on la devine aisément. On sait quel bel élan poussa les universitaires vers l'armée. Des chiffres ? D'un seul coup, l'Université perdit 1.000 professeurs des différents Facultés, 3.500 professeurs de lycées et collèges, plus de 30.000 instituteurs. La tâche de M. Albert Sarraut fut de grouper les éléments qui lui restaient pour réorganiser l'enseignement.

Mais les difficultés étaient multiples. La majeure partie des locaux scolaires avaient été réquisitionnés par le Service de Santé (134 collèges sur 200, et les deux tiers des écoles primaires).

Il a fallu faire lever les réquisitions ou trouver d'autres locaux. On enseigna partout : chez les particuliers, dans les Bourses, dans les mairies, les musées, les tribunaux, les théâtres. Mais où qu'elles soient, les classes suivent leur cours normal, et nos cadets sont prêts à entrer dans la carrière à leur heure.

## Le ministre aux champs

On ne voit pas très bien, parallèlement à ces efforts, le grand-maître de l'Université : plus d'hommes, même point de dé, et ses autres collègues, même point de dé, part : chez les particuliers, dans les Bourses, dans les mairies, les musées, les tribunaux, les théâtres. Mais où qu'elles soient, les classes suivent leur cours normal, et nos cadets sont prêts à entrer dans la carrière à leur heure.

Pour M. David, comme pour M. Sarraut et ses autres collègues, même point de dé, et ses autres collègues, même point de dé, part : chez les particuliers, dans les Bourses, dans les mairies, les musées, les tribunaux, les théâtres. Mais où qu'elles soient, les classes suivent leur cours normal, et nos cadets sont prêts à entrer dans la carrière à leur heure.

Plus utile fut l'organisation par les municipalités, d'équipes agricoles qui opérèrent partout où les champs étaient abandonnés. Dans de nombreux départements, les constructeurs de machines à grand travail présentèrent un concours précieux. Puis M. Fernand David obtint de son collègue de la guerre l'institution des permissions agricoles, qui donnèrent d'heureux résultats.

C'est à M. Fernand David que nous devons encore l'introduction sur le marché des viandes frigorifiées. Il fallut sauver notre cheptel sérieusement menacé par les réquisitions et l'explicable voracité de l'armée. On estime la consommation annuelle de bœuf congelé à 300.000 tonnes, ce qui représente quelque chose comme un million de bœufs.

## Les trésors de M. Dalimier

Mais le ministre de l'Agriculture, non satisfait de résoudre pour le mieux les difficultés présentes, entend encore préparer l'avenir.

Sous sa direction, on fait actuellement de sérieux essais de culture mécanique. Les nouvelles machines font merveille, par exemple, et elles sont d'un maniement facile.

Les communes, les groupements agricoles pourront recevoir des subventions destinées à organiser la motoculture. Comme M. Peytral pourra le déplorer, le ministre de l'Agriculture cotera encore un peu plus cher cette année. Mais c'est en agriculture, Monsieur le Sénateur, on sait qu'il faut d'abord semer, si l'on veut récolter.

## Un détail de M. Dalimier

Mais un sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, pensait-il, qu'est-ce qu'on peut bien en faire, en temps de guerre ? Il faut vraiment qu'on ait de l'argent de reste, pour subventionner M. Dalimier.

Où diable, ce que l'on a sauvé, grâce à M. Dalimier, ce sont des millions ! C'est de l'argent des derniers jours (d'ailleurs de l'an passé, l'année de von Kluck) dévalant en trombe sur Paris ravagant tout sur son passage. On peut le dire maintenant : une heure, sonna où il fallut envisager comme possible la chute de Paris. En quelques heures, on dut préparer l'expédition des chefs-d'œuvre inestimables, des collections rarissimes de nos musées. Naturellement, il fallait faire un tri : on ne pouvait emporter que les objets les plus précieux. Et l'on jugea de la difficulté de ce déplacement — qu'il fallait clandestin — quand on saura que la Vénus de Milo ne pèse pas moins de trois mille kilos.

M. Dalimier a raconté comment il avait emporté lui-même, dans un petit sac à main, les bijoux de la Couronne — dont il doit faire de crédits à cet usage, continuer à payer lui-même les frais de gardiennage dans une banque.

Mais si Paris n'a été que menacé, il n'en a pas été de même d'Arras, de Compiègne, de Chantilly et de Reims où les agents des Beaux-Arts sont allés enlever sous la mitraille les précieuses tapisseries.

Aujourd'hui, le trésor artistique de l'Etat est intact, et beaucoup de monuments ont été utilement prémunis contre les bombes. C'est ainsi que la façade de la cathédrale d'Amiens est enfouie dans un amoncellement de sacs de terre.

Un détail encore, qui a sa valeur, sur l'activité de M. Dalimier : les Beaux-Arts étaient très largement représentés à l'exposition de San Francisco. La France guerrière prouvait au monde qu'elle restait fidèle gardienne du génie latin.

## Et l'autre ?...

Nos lecteurs auront pu se rendre compte, je l'espère, — malgré la brièveté de cette enquête, — à qui sert chaque ministre et quel rôle il joue dans le chœur gouvernemental.

Je n'ai pas voulu démontrer qu'il n'y a rien à réformer. Bien loin de là. J'ai seulement constaté ce qui fut et ce qui est avec le projet Peytral. Le lecteur conclura.

Cependant, je m'en voudrais de faire le dernier point de la proposition de l'honorable sénateur. Il demandait la suppression du ministre sans portefeuille. Il a dit ce que font les ministres : je ne m'étais pas chargé de dire ce qu'ils ne font pas. Et je ne devais relater que ce qui se passe derrière les portes des ministères. On m'excusera donc de n'avoir pas parlé du Tabour — relatif — de M. Guesde et de ses collaborateurs.

J. C.

## Dans les Balkans

Les Serbes abandonnent le Danube

Londres, 26 octobre. — De Bucarest au 74 mes. Surtout un télégramme de Turnu-Severin, l'arrière-serbe, à Teina, a été reditu au silence après un violent bombardement effectué de la rive autrichienne du Danube.

Les Autrichiens ont franchi le fleuve, dans la région de Tura d'Orsova.

Les troupes serbes se sont retirées du Danube.

Maître de Orsova, où sont rassemblés 50 steamers et chalands chargés de munitions, les Autrichiens pourront maintenant traverser la Bulgarie.

Radniovatz, au nord de Negotin, a été évacué par ses troupes serbes.

600 réfugiés serbes sont arrivés à Grina (territoire roumain, près de Iatidievatz).

## Les Russes traverseront-ils la Roumanie

Londres, 26 octobre. — La Russie a exprimé aux représentants diplomatiques de ses alliés l'intention de venir le plus tôt possible au secours de la Serbie.

L'action russe, par mer, contre la Bulgarie a déjà commencé. Son action, par terre, ne semble pas devoir tarder beaucoup maintenant. Les négociations engagées avec la Roumanie par notre allié dans le but d'obtenir le libre passage de ses troupes en territoire roumain ont, d'après certains renseignements, les plus grandes chances d'aboutir.

D'un autre part notre correspondant nous télégraphie de Lugano :

